

Actualités	p 1
Abreuvement du bétail et préservation des zones humides	
L'exemple de la pompe à museau ou pompe de pâture mobile	
L'expérience d'une adhérente Marie-France Morel	p 2
Découverte des richesses naturelles	p 2
La Loutre d'Europe	
Un peu de technique	p 3
Une ressource fourragère oubliée ?	
Brèves	p 4
Visite d'aménagements de points d'abreuvement	
Agenda	

## Réseau Zones Humides en Limousin Bulletin d'informations

Un peu de technique  
Une ressource  
fourragère oubliée ?  
(voir page 3)

# Actualités

## Abreuvement du bétail et préservation des zones humides L'exemple de la pompe à museau ou pompe de pâture mobile

Les difficultés pour répondre aux besoins en eau de la population et des activités économiques, notamment l'agriculture, posent question. Pour certains, il est nécessaire de créer de nouveaux ouvrages formant ce que l'on appelle des retenues collinaires et d'autres s'inquiètent de ces projets, dénonçant une certaine « fuite en avant » et identifient plus d'inconvénients que d'avantages.

Alors que le drainage de terres agricoles et de mouillères se pratique toujours, que les parcelles cultivées s'agrandissent, les périodes de sécheresse de plus en plus marquées nous amènent à souligner la situation des milieux humides et leurs rôles. Si l'on s'inscrit dans une gestion durable des territoires en se basant sur la connaissance du fonctionnement hydrologique des bassins versants, on se rend compte qu'il faut trouver **des solutions pour économiser l'eau et gérer les espaces pour favoriser son infiltration dans le sol et les nappes**. Cela passe notamment par la reconstitution de réseaux de haies et de bosquets, le maintien de prairies naturelles et la restauration de zones humides...

Pour l'abreuvement du bétail, un dispositif économe en eau et respectueux des milieux naturels est à privilégier. **La pompe à museau ou pompe de pâture mobile présente de nombreux avantages** et mérite d'être installée plus souvent dans les parcs de pâturage où une prise d'eau peut être aménagée. Vous trouverez un lien pour visualiser une nouvelle vidéo technique qui explique comment installer ce matériel. Elle complète la fiche technique du bulletin 28 du Réseau Zones Humides.



Pour voir la vidéo : <http://www.conservatoirelimousin.com/videos.html>

Pour télécharger le bulletin n°28 : <http://www.conservatoirelimousin.com/documents-telechargeables.html>

# L'expérience d'une adhérente

Marie-France MOREL – FLAVIGNAC – (87)

Comment fonctionne votre exploitation agricole ? Quelle place accordez-vous aux zones humides ?

Nous avons acquis une petite exploitation agricole en 1999 dont les qualités agronomiques n'étaient pas au premier abord très visibles : fond de vallée très humide et coteaux secs. Mon mari Thierry VIVIAN, architecte du paysage, a tout de suite vu le potentiel de ce « morceau de paysage » et nous ne regrettons pas notre achat « coup de cœur ».

Plusieurs années consécutives de sécheresse nous ont fait prendre conscience de notre « richesse ». Alors que beaucoup d'éleveurs ont déjà mis leurs animaux au foin ou les font pâturer dans des prairies artificielles, les nôtres pâturent sur nos fonds humides.

De plus, ces conditions sont une véritable vitrine pour nos futurs clients « éco patureurs » qui voient de visu des animaux brouter des joncs et même des fougères.



Comment avez-vous connu le Réseau Zones Humides ?

Nous avons connu le réseau zones humides par le syndicat Vienne Briance Gorre et surtout, ce qui est paradoxal, AREVA (maintenant ORANO). Cette société nous a confié pendant 8 mois des pieds de Sibthorpia, une espèce végétale protégée, qui ont été réintroduites dans leurs milieux d'origine après travaux.

Qu'est-ce que le Réseau Zones humides peut vous apporter, avez-vous des attentes précises ?

Nous attendons une expertise technique de l'animatrice du Réseau Zones Humides. Le réchauffement climatique modifie très rapidement la flore en fond de vallon. Le paysage va rapidement évoluer. Nous aimerions pouvoir anticiper cette évolution afin d'adapter nos pratiques.

Quel projet en lien avec les zones humides avez-vous ?

Dans un premier temps, nous aimerions mettre en place des points d'abreuvement pour nos brebis dans chaque parcelle. Pour le moment, elles boivent dans les rigoles et l'Arthonnet. Nous avons besoin de conseils techniques et surtout d'échanger avec des éleveurs qui ont déjà réalisé ce type de projet. L'animatrice du Réseau Zones Humides est l'interlocutrice adéquate. Elle crée le lien indispensable entre éleveurs et tisse un réseau d'experts d'usage.

Adhérente depuis 2018

Surface en adhésion : 17 ha

Eleveuse de 120 brebis solognotes en race pure, race spécialisée pour l'éco pâturage vente d'agnelles certifiées pour la reproduction et de mâles et de femelles non certifiés pour la boucherie

Productrice de plantes vivaces rares jusqu'à fin 2018

Accueil touristique avec 2 chambres d'hôtes à la ferme

## Découverte des richesses naturelles

### La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

Mammifère mystérieux et emblématique des cours d'eau, la Loutre est carnivore et se nourrit essentiellement de poissons, de crustacés et d'amphibiens mais son régime alimentaire peut également être complété par des reptiles des petits mammifères aquatiques et même des oiseaux jusqu'à la taille du Colvert. Très discrète, il n'est pas aisé de l'observer. Toutefois, elle laisse derrière elle des indices : les épreintes. Il s'agit de crottes caractéristiques formées de restes de poissons ou d'écrevisses.

Si l'espèce est bien présente partout en Limousin, la situation n'est pas homogène en France. En cause, un déclin drastique des populations jusque dans les années 80 où l'espèce était alors menacée d'extinction. Chassée pour sa fourrure et considérée comme un « mangeur de poissons », elle bénéficie depuis 1972 d'un statut de protection et recolonise peu à peu le territoire. Depuis 2010, la Loutre bénéficie d'ailleurs d'un Plan National d'Actions (PNA 2010-2015 puis 2019-2028) décliné au niveau régional. Sur le territoire, le Groupe Mammologique et Herpétologique du Limousin (GMHL) déploie des actions en faveur de l'espèce.

Le Limousin accueille le médiateur national du PNA Loutre d'Europe, Stéphane RAIMOND. Il propose notamment des stages dédiés à la découverte et à l'observation de l'espèce (<https://www.objectif-loutres.com/>).



PNA Loutre, données 1999-2009, SFEPM & SPN-IEGB-MNHN



Loutre d'Europe © Stéphane Raimond

# Un peu de technique

## Une ressource fourragère oubliée ?

Les sécheresses climatiques récentes altèrent le niveau d'autonomie fourragère des élevages de ruminants. Ces dernières et les suivantes, annoncées par le monde scientifique, doivent mener à porter une réflexion sur les systèmes de production et les évolutions à envisager pour faire face.

Outre les adaptations stratégiques et tactiques de gestion du troupeau (itinéraire technique, choix des races, taille des troupeaux,...) et les choix de cultures, le système fourrager peut également être repensé.

Il existe notamment une ressource fourragère qui, certes, ne pourra répondre à l'ensemble de la problématique, mais mériterait d'être redécouverte ; il s'agit du feuillage des arbres et arbustes.



Conduite en têtards d'arbres de haie dans la Vallée de la Combede à Sussac (87)

l'herbe de prairie : 12 grammes/min sur du feuillage pour des chèvres et brebis contre 4 grammes/min sur de l'herbe en prairie (INRA Avignon, 2006).

Son utilisation a néanmoins quasiment disparu du fait d'une mécanisation de la récolte fourragère qui s'est limitée aux herbes (par des innovations technologiques successives), de la baisse des populations agricoles et de l'intensification des pratiques.

### Qualité nutritive du feuillage

On considère souvent que la feuille d'arbre, qualifiée d'aliment ligneux, est un aliment pauvre et grossier, par opposition aux herbes fourragères, qui seraient plus tendres, plus riches et plus digestes pour le bétail. Des analyses portant sur la valeur nutritive du feuillage montrent que c'est loin d'être le cas (cf. tableau).

### Et aujourd'hui ?

Le développement de l'agroforesterie marque aujourd'hui une nouvelle alliance entre l'agriculture et l'arbre. Mais il s'agit principalement de faire coexister deux productions : la culture herbacée et le bois, laissant généralement l'aspect fourrager de côté.

Autrement, porter de l'intérêt pour cette ressource pourrait conduire à l'implantation ou la replantation de haies, de ripisylves ou de bosquets. Et que dire, en plus, des rôles écologiques de ces structures végétales ! (biodiversité, ressources en eau, paysages...)

### L'arbre fourrager comme solution de secours ? ... et pourquoi pas !

L'histoire montre que cette activité était d'usage traditionnel dans de nombreuses régions françaises (et encore aujourd'hui dans certains pays étrangers, comme l'Inde), jusqu'à il y a à peine un siècle. Elle est encore pratiquée dans le Cantal et l'Aveyron par exemple où l'on donne aux vaches des branches feuillues de frênes. Elle était d'ailleurs régulièrement associée à la production de bois (bois de chauffage, manches de petits outils, BRF,...). Les branches coupées laissées au sol étaient consommées par les animaux, avant d'en récupérer le bois. L'étrégnage, l'émondage, l'érussage sont des techniques plus ou moins associées à cette activité. Un précédent bulletin (bulletin n°6) traite spécialement de la conduite en têtards.

L'arbre représente un fourrage doublement intéressant par son volume de feuillage et par son caractère décalé par rapport aux herbacées. Qui plus est, il permet à l'animal de plus grosses bouchées que

ANALYSE DE FEUILLAGES						
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Poids sec (%)	Valeurs brutes en % du Poids sec			
			Protéines	Matière grasse	Fibres	Matière organique digestible
LIGNEUX						
Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>	36	21,2	6,2	16,9	32,8
Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i>	34	17,5	1,02	20,5	37,6
Bourdaïne	<i>Frangula alnus</i>	37	23 (en juillet)	6	14	56
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	37	12,9	3,2	25,9	10,5
Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i>	32	15,7	3,2	17,2	34,1
Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i>	36,3	17,2	3,8	22,1	33,2
Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	37,3	16,1	2,6	16,5	47,7
Prunelier	<i>Prunus spinosa</i>	32	16,6	5,2	12,2	-
Saules	<i>Salix sp.</i>	35,6	13,4	3,7	28,7	44,3
HERBACÉES						
Ray-grass anglais	<i>Lolium perenne</i>	16,3	22,7	4,4	22,8	-
Trèfles	<i>Trifolium sp.</i>	37,8	20,8	4	21,8	-

Données issues d'une synthèse bibliographique néerlandaise : [www.voederbomen.nl/nutritionalvalues/](http://www.voederbomen.nl/nutritionalvalues/)

Voir les appels à projets portés par la Région Nouvelle-Aquitaine à ce propos : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/>

12/10/2019

## Chantier de bénévoles Davignac (19)

Restauration de la tourbière du col de la  
Blanche

Au programme : coupe de petits ligneux et  
débroussaillage. Toute main d'œuvre sera la bienvenue !  
Ce chantier sera aussi l'occasion de découvrir la faune et  
la flore associées aux tourbières grâce aux animateurs.

### INFOS PRATIQUES

Rendez-vous 10h au parking du col de la Blanche à  
Davignac

Prévoir une tenue adaptée (bottes...) et si possible  
quelques outils (grands sécateurs, ébrancheurs...)

Prévoir un pique-nique

### INSCRIPTION

Antoine Begnaud (CEN Nouvelle-Aquitaine)

05 55 46 09 83

12/10/2019

## Chantier de bénévoles Séreilhac (87)

L'objectif du chantier va être de nettoyer et  
re-imperméabiliser une pêcherie avec de l'argile.

### INFOS PRATIQUES

Rendez-vous 10h au Petit Bourdelas à Séreilhac (87)

Chaussures de randonnée, bottes

Pique-nique offert

Prévoir une tenue adaptée et éventuellement des  
outils type bêche, pelle, croc

### INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Virginie Blot (CEN Nouvelle-Aquitaine)

vblot@conservatoirelimousin.com - 05 55 03 09 07



Le groupe autour de l'abreuvoir avec pompe solaire

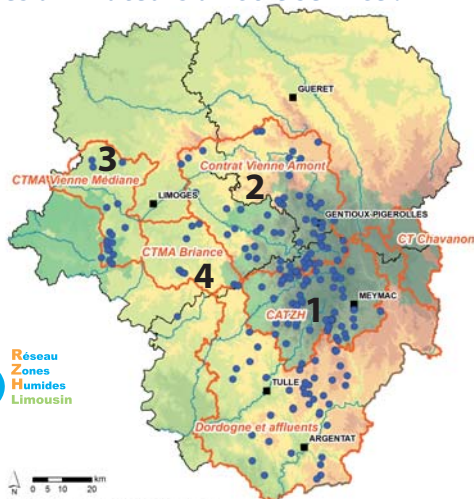
## Visite d'aménagements de points d'abreuvement et de franchisse- ments de cours d'eau par un groupe d'agriculteurs de l'Indre

Jeudi 20 juin, huit agriculteurs accompagnés par l'Association pour le Développement Agricole et Rural du Boischaud sud (ADAR-CIVAM) et d'Indre Nature sont venus échanger et observer des aménagements réalisés dans le cadre du Contrat de Rivière Gartempe par différents maîtres d'ouvrages (syndicat de rivière et chambre d'agriculture).

L'après-midi s'est déroulée en deux temps. Tout d'abord, les présentations et le visionnage de vidéos réalisées dans le cadre du RZH sur l'aménagement de ponceaux et de descente aménagée dans la salle des fêtes de Peyrat-de-Bellac. Puis Etienne Boury, technicien du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et ses Affluents (SMABGA), a mené le groupe pour observer directement plusieurs aménagements : **des passages à gué utilisables par les vaches et le tracteur ; puis un abreuvoir avec pompe solaire et prise d'eau dans la Brame.**

Cette animation a été organisée dans le cadre du contrat de rivière Gartempe et du Contrat Territorial Milieux Aquatiques de la Vienne médiane financés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Nouvelle-Aquitaine.

### Des animateurs à votre service !



Réalisation CEN Nouvelle-Aquitaine, Septembre 2019  
Sources : IGN BD Carthage, BD Carthage.

**Coordination :** Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23  
ehennequin@conservatoirelimousin.com

#### 1 **Catzh :**

Olivier Rascle - 05 55 03 09 09

Antoine Begnaud - 05 55 46 09 83

**Chavanon :** Sophie Catoir - 05 55 46 09 83

#### 2 **Contrat Vienne Amont :**

**Haute-Vienne :** Nicolas Lhéritier - 05 55 32 46 72

**Corrèze et Creuse :** Thomas Jouillat - 05 55 03 09 02

#### 3 **Contrat Vienne médiane :**

Virginie Blot - 05 55 03 09 07

Fabienne Nauwynck - 05 55 03 09 08

#### 4 **Contrat Briance :**

Nicolas Lhéritier - 05 55 32 46 72

 **Conservatoire  
d'espaces naturels  
Limousin**  
Nouvelle-Aquitaine

6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence  
Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30  
info@conservatoirelimousin.com  
www.conservatoirelimousin.com

Rédaction : A. Begnaud, V. Blot, E. Hennequin, F. Nauwynck, O. Rascle  
Conception : CEN Nouvelle-Aquitaine  
Photos : CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire  
Bulletin destiné aux adhérents du Réseau Zones Humides.  
Imprimé en 300 exemplaires sur du papier recyclé.

Avec la participation financière de :

